



COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI DE THESE

A remettre à l'École Doctorale Montaigne-Humanités pour l'inscription administrative en deuxième année.

NOM et Prénom du doctorant :
Date de 1 ^{ère} inscription en doctorat :
Sujet de la thèse :
Directeur de thèse :
Unité de Recherche :

« Le doctorant propose les membres de son comité de suivi durant la première année de doctorat : la composition du comité de suivi résulte de la concertation entre le/la doctorant(e), le/la directeur(trice) et la direction du laboratoire.

Ce comité se compose au minimum de trois personnes membres de la communauté universitaire mais aussi toute personnalité ayant une expertise sur la thèse en cours. Il peut être modifié au cours de la thèse et se réunit obligatoirement à partir de la deuxième année au moins une fois par an.

En cas de désaccord sur la composition du comité, la décision de la validation de la conformité du dit comité appartient à l'École Doctorale. »

COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI		
	NOM et Prénom	Qualité
Membre 1		
Membre 2		
Membre 3		
Membre 4		
Membre 5		

Les membres du comité de thèse	Le directeur de thèse
<i>Date :</i> <i>Signatures :</i>	<i>Date :</i> <i>Signature :</i>
	Le doctorant
	<i>Date :</i> <i>Signature :</i>